Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260409-260411-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de GUINGAMP

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-04-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15 ***Convocations le 2/4/2026***
Votants : 15

Objet : Contrat fourrière animale

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - L.TURBAN - C.LE GRAET - M.JEAN - J.MARIETTE - A.GAUTIER T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Secrétaire de séance : S.L'HOSTELLIER

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du contrat proposé par le groupe SACPA pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux (inférieur à 40kgs) sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale.

Monsieur le Maire propose de faire évoluer le contrat existant avec un service disponible en jours et heures ouvrables vers un contrat avec un service disponible 24h/h24h et 7j/7 avec ligne téléphonique d'astreinte dédiée en dehors des heures ouvrables.

Le coût de ce contrat est de 1615.60 € HT soit 1.40 € HT /habitant.

Le contrat proposé est conclu à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il sera ensuite reconduit tacitement 3 fois, par période de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve les conditions du contrat et autorise le Maire à signer le contrat de prestations de services proposé en lieu et place du contrat existant.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le Secrétaire,
Stéphanie L'HOSTELLIER